



**DECISION DU MAIRE N° 3/202 5
DU 20 FEVRIER 2025**

**CONTRAT DE CESSION RACONTE-MOI LES MILLE ET UNE NUITS
PAR LA COMPAGNIE TERRAIN VAGUE**

Le Maire de Vert le Grand ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2020 portant délégation générale à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT le contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle « Raconte-moi les Mille et Une Nuits » par la compagnie Terrain Vague ;

DECIDE

ARTICLE 1er : de signer le contrat de cession du droit de représentation pour le spectacle « Raconte-moi les Mille et Une Nuits » par la compagnie Terrain Vague pour un montant de 1 100.00 € TTC.

ARTICLE 2 : La décision sera notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois, à compter de sa publicité.

A Vert le Grand, le 20 février 2025

Le Maire,



Thierry MARAIS